

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**DIFFUSION IMMÉDIATE**

**SYMBOLE BOURSIER : TEQ**

**LE 22 MARS 2021**

### **JEAN-LUC LANDRY ACQUIERT DES UNITÉS DE CORPORATION TERRANUEVA**

MONTRÉAL, QUÉBEC – Jean-Luc Landry (l'« Acquéreur ») annonce qu'il a acquis la propriété de 11 875 000 unités de Corporation Terranueva dont les titres se transigent à la Bourse des valeurs canadiennes (les « Unités ») au prix de 0,08 \$ par Unité (le « Prix de souscription ») dans le cadre d'un placement privé sans courtier de Corporation Terranueva (le « Placement privé »). Chaque Unité est composée de : (i) une (1) Action ordinaire de la Société; et (ii) un (1) bon de souscription (un « Bon de souscription »). Chaque Bon de souscription entier donne à son porteur le droit d'acheter, pour une période de 60 mois à partir de la date de clôture, une (1) Action ordinaire au prix de 0,15 \$ par Action ordinaire.

Les Unités ont été acquises par l'Acquéreur dans le cadre du Placement privé dans lequel un total de 13 125 000 Unités a été émise par Terranueva. La contrepartie totale payée par l'Acquéreur pour la propriété de ses 11 875 000 Unités était de 950 000 \$.

Immédiatement avant la clôture du Placement privé, l'acquéreur contrôlait indirectement par l'intermédiaire d'AMAFLO (1999) Inc. 396 179 Actions ordinaires et avait la propriété directe de 106 000 Actions ordinaires, soit un total de 502 179 Actions ordinaires qui représentent 1,53 % des Actions ordinaires alors émises et en circulation.

L'acquisition de 11 875 000 Unités a augmenté la propriété ou le contrôle direct et indirect de l'Acquéreur à 12 377 179 Actions ordinaires, représentant 27,07 % des Actions ordinaires alors émises et en circulation de Corporation Terranueva, ou 42,11% sur une base partiellement diluée si tous les Bons de souscription acquis étaient exercés.

L'Acquéreur a acquis les Unités à des fins d'investissement uniquement.

*La Bourse des valeurs canadiennes ne s'est nullement prononcée sur le bien-fondé de l'opération projetée, et n'a ni approuvé ou ni désapprouvé le contenu du présent communiqué. La Bourse des valeurs canadiennes et ses fournisseurs de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans ses politiques) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.*

**Pour plus d'information ou pour obtenir une copie de la déclaration d'alerte, veuillez contacter :**

Corporation Terranueva :

Peter Polatos, Président et Chef de la direction

Téléphone : (450) 591-1011